

CN D

Formation à la médiation

Publics singuliers, médiations situées

Module #2

28.11 > 01.12.2023

Formation à la médiation 2023-2024

Pour encourager la médiation de la danse auprès de tous les publics, le CN D propose un cycle de formations ouvertes aux professionnels. Organisées en 6 modules, les formations articulent apports théoriques et pratiques, méthodologies et outils.

Savoir construire des parcours d'EAC et des projets de médiation, faire vivre des expériences de spectateur, partager pratiques et histoires de danse, découvrir et inventer des outils de médiation, animer des médiations adaptées aux différents publics, telles sont les compétences socles de la formation. Les six modules se complètent et peuvent être abordés successivement ou séparément.

Formation en six modules

Module #1 – 17 > 20.10.2023

Accompagner des spectateurs

Module #2 – 28.11 > 01.12.2023

Publics singuliers, médiations situées

Module #3 – 30.01 > 02.02.2024

Histoires mêlées

Module #4 – 05 > 08.03.2024

Construire un parcours

Module #5 – 23 > 26.04.2024

Animer une médiation

Module #6 – 25 > 28.06.2024

Outils pour la médiation

Public

Artistes, enseignants, médiateurs culturels au sein d'une collectivité, une association ou une structure culturelle, chargés des relations avec les publics, acteurs du champ social, sanitaire ou judiciaire, porteurs de projets impliqués dans l'éducation artistique et culturelle.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Nous vous invitons à contacter Karen Millot (voir contacts et informations) afin d'étudier les modalités de participation adaptées.

Pas de prérequis.

Effectif : 20 stagiaires maximum

Lieu de la formation

Centre national de la danse 1 rue Victor Hugo 93507 Pantin

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite

Coût pédagogique (par module)

€ 480 (prise en charge)

€ 150 (pour les professionnels ne pouvant pas bénéficier d'une prise en charge)

Possibilité de prise en charge, dans le cadre de la formation professionnelle continue, par votre employeur ou sur des fonds publics ou mutualisés (opérateurs de compétence, Pôle emploi, Transitions pro, régions par exemple), en application du livre III de la sixième partie du Code du Travail. Une convention de formation professionnelle continue sera établie entre le CN D et le partenaire financier.

Modalités d'inscription

Télécharger le bulletin d'inscription et le retourner accompagné d'un CV au plus tard 15 jours avant chaque début de formation à karen.millot@cnd.fr.

Pour une prise en charge, veuillez prévoir un délai plus long et vous adresser au contact administratif pour vous aider à établir votre dossier de demande (AFDAS, Pôle emploi, Adami...).

Les dossiers sont étudiés par ordre d'arrivée et selon la cohérence du parcours dans le cas où il y a des prérequis. Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

Modalités d'évaluation

Un principe d'évaluation continue est mis en œuvre tout au long de la formation. En fin de formation, un bilan collectif est effectué avec les stagiaires permettant l'auto-évaluation par chaque stagiaire sur le développement de ses compétences et l'analyse des acquis collectifs et individuels.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue de la formation.

Un questionnaire de satisfaction est envoyé aux stagiaires après le stage.

Contacts et informations

Karen Millot

Chargée de coordination

+33 (0)1 41 83 98 78

karen.millot@cnd.fr

Module #2

Publics singuliers, médiations situées

28.11 > 01.12.2023

10:00 > 17:00

Comment accompagner chaque personne à vivre une expérience de la danse ? Comment articuler attention à chacun et dynamique de groupe ? Comment inventer des médiations auprès des publics au sein de contextes sans cesse renouvelés ? Par le partage de principes et de pratiques, la formation abordera les caractéristiques et spécificités des publics et des cadres d'intervention pour inventer des médiations singulières, situées, propices à la rencontre de la danse pour tous les publics.

Objectifs

- Connaître et comprendre les enjeux principaux de la médiation et de l'éducation artistique et culturelle ;
- Savoir identifier les caractéristiques des publics auxquels on s'adresse ;
- Être en capacité de proposer des parcours et des pratiques adaptés aux spécificités de chacun.

Durée de la formation

Durée totale : 24 heures

Dates et horaires : du mardi 28 novembre au vendredi 1er décembre, tous les jours de 10:00 à 13:00 et de 14:00 à 17:00.

Programme

Les quatre journées comprendront des temps d'apports théoriques, de pratique, de mise en jeu, d'analyse et de réflexion.

Jour #1 – Faire groupe

Portraits chorégraphiques de groupe et d'individus – par Mickaël Phelippeau, chorégraphe

Jour #2 – Rencontrer

Gestes émancipateurs: à la rencontre des publics dits « vulnérables » – par Isabelle Ginot, professeur des universités et Julie Nioche, danseuse et chorégraphe

Jour #3 – Éveiller / Partager

Aborder la danse avec la petite enfance – par Magali Brito, danseuse et pédagogue

Partager la danse auprès de tous les publics – par Camille Michel et Naïg Vaineau-Gasperment, Danse à tous les étages

Jour #4 – Collaborer

Inventer des projets de danse en milieu scolaire – par Adeline Lerme, danseuse et pédagogue et Fanny Delmas, responsable du pôle EAC du CN D

Intervenants

Magali Brito

Aux multiples origines partagées entre les Amériques du nord et centrale, et la France, Magali Brito débute la danse classique dès son plus jeune âge aux États-Unis. Elle poursuit en France en conservatoire avant d'intégrer le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP) en danse contemporaine. Magali Brito pratique également la danse jazz au sein des compagnies de Cathy Grouet et Géraldine Armstrong et obtient son diplôme d'État de professeur en danse jazz. Magali Brito tourne pendant plusieurs années autour du monde avec la compagnie de danse aérienne Les Passagers. Elle travaille en tant que professeur au conservatoire et au sein d'écoles primaires de région parisienne. Avec sa compagnie, Môm'en danse, elle intervient au sein de crèches, d'écoles maternelles et primaires ainsi que de différentes bibliothèques pour des ateliers allant de 3 à 12 ans.

Fanny Delmas

Fanny Delmas est responsable du pôle éducation artistique et culturelle au CN D. Tout au long de son parcours universitaire en arts du spectacle et en sciences de l'éducation, elle s'est interrogée sur la réception des oeuvres et les modes de transmission de l'art. Elle a été responsable de la médiation et de la formation au centre chorégraphique national de Montpellier puis conseillère danse à Arcadi Île-de-France et formatrice indépendante avant d'intégrer le CN D en 2016.

Isabelle Ginot

Enseignante à l'université Paris 8 et praticienne de la méthode Feldenkrais. Elle a cofondé A.I.M.E. en 2007, et développe depuis des recherches, recherches action et recherches-crédation transversales entre le cadre universitaire et le cadre associatif. Celles-ci portent sur l'usage des techniques du corps (somatiques ou dansées) comme support d'émancipation pour des personnes dites vulnérables, c'est-à-dire socialement discriminées pour des raisons de genre, de handicap, d'origines ou de classe. Elle a publié aux éditions du CN D avec Philippe Guisgand : Analyser les oeuvres en danse. Partitions pour le regard (CN D 2021). La plupart de ses publications et projets sont disponibles sur danse.univ-paris8.fr

Adeline Lerme

Après des études au CNDC d'Angers, elle collabore avec Thomas Duchatelet et Charles Cré-Ange. En 2004, elle rencontre Béatrice Massin et découvre la danse baroque. Séduite par la subtilité, la musicalité et l'écriture spatiale affirmée de cette danse, elle se spécialise et travaille entre autres avec Béatrice Massin, Marie-Geneviève Massé et Bruno Benne. Elle coordonne L'Atelier baroque, espace de transmission et de médiation de la compagnie Fêtes galantes / Béatrice Massin depuis 2018. Elle y développe différents projets auprès de publics variés.

Julie Nioche

Danseuse, chorégraphe formée à l'ostéopathie, elle cofonde A.I.M.E. une compagnie de danse au fonctionnement atypique, définie dès sa fondation (2007) comme à la fois porteuse de ses projets artistiques, et incubatrice de projets collectifs de recherche et de création tournés vers les questions sociales. La ligne de fond du travail de Julie Nioche est une recherche d'invention d'un corps non ordinaire, puissant, même s'il se voit contraint ou vulnérabilisé, gisement d'images oniriques et de créatures imaginaires.

Mickaël Phelippeau

Après une formation en arts plastiques et en danse, il travaille en tant qu'interprète auprès de nombreux chorégraphes parmi lesquels Mathilde Monnier, Alain Buffard ou Daniel Larrieu ainsi qu'au sein du Clubdes5, collectif de danseurs-interprètes. Depuis 2003, il axe principalement ses recherches autour de la démarche bi-portrait, prétexte à la rencontre. Entre 2008 et 2019, il crée ainsi de nombreuses pièces chorégraphiques. Il mène en parallèle des projets transversaux tels que des expositions ou les Portraits fantômes dans des logements. Depuis 2010, Mickaël Phelippeau est directeur artistique des résidences À Domicile à Guissény dans le Finistère Nord en Bretagne.

Camille Michel

Après des études en histoire, sociologie de l'art et conception de projets culturels dans l'espace public, Camille Michel a contribué à mettre en œuvre les politiques de développement de publics de différentes maisons de création (TNB - Rennes, TNP - Villeurbanne, Théâtre de la Ville, Théâtre Nanterre-Amandiers). Dans l'idéal d'un théâtre de service public, et aujourd'hui à Danse à tous les étages, elle coconstruit les conditions de rencontres entre artistes, artisans de la création, habitantes et habitants. Afin que dans la pratique et dans les assemblées de spectacle naissent des aventures d'inclusion, de recomposition des mondes et permettent à de nouveaux récits d'advenir.

Naïg Vaineau-Gasperment

Permettre la rencontre sensible entre une personne et une œuvre vivante, voilà ce qui anime Naïg Vaineau-Gasperment dans son parcours professionnel. Formée à des études de philosophie dont les recherches étaient axées sur la phénoménologie et l'art, puis au management du spectacle vivant, elle se penche depuis sur les conditions de mise en place de projets in situ, hors les murs, auprès de théâtres emblématiques parmi lesquels le Quartz, scène nationale de Brest, ou le Théâtre du Peuple à Bussang. Elle intègre ensuite Danse à tous les étages en 2014 et contribue sur 10 ans au développement de son activité sur les territoires du centre Bretagne et du Finistère (en vue de sa labellisation en CDCN), par l'accompagnement de multiples projets artistiques, au service de l'humain.

Bulletin d'inscription

Formation à la médiation

Publics singuliers, médiations situées
Module #2 28.11 > 01.12.2023

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse : _____

Ville :

Code postal :

Mail :

Téléphone :

Numéro de sécurité sociale :

Nom et téléphone de la personne

à prévenir en cas d'urgence :

Motivation

Merci d'expliciter en quelques lignes votre motivation à participer à cette formation :

Situation professionnelle actuelle

Danseur / artiste chorégraphique

Chorégraphe

Professeur de danse

Médiateur / relations avec les publics

Chargé de mission EAC

Autre (préciser)

Pièces à joindre

– Votre CV, si vous ne l’avez pas déjà communiqué pour la saison

Pièces complémentaires à joindre dans le cadre d’une demande de prise en charge

Salarié

- Autorisation d’absence de votre responsable hiérarchique
- Accord de prise en charge du coût pédagogique

Demandeur d’emploi

- Accord de prise en charge du coût pédagogique par l’Afdas ou par Pôle Emploi
- Justificatif d’inscription à Pôle Emploi
- Notification de rémunération (ou non) de Pôle Emploi

Profession libérale

- Accord de prise en charge du coût pédagogique de votre organisme collecteur

Déclare sur l’honneur être apte à la pratique de la danse

Retourner le bulletin d’inscription et un curriculum vitæ à karen.millot@cnd.fr avant le 13.11.2023 si vous faites une demande de prise en charge.

Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

Fait à :

Le :

Signature :

Cadre réservé au CN D
Réception :